

Genève & région

Bernex: Cyril Huguenin succède à Serge Dal Busco

Page 18

Mille musiciens luttent pour jouer dans le métro parisien

Page 25

PASCAL FRAUTSCH



Aménagement

Genève octroie au CERN un parking géant en plein champ

Plus d'un hectare de zone agricole a été bétonné pour accueillir 400 places, dont 100 pour un P+R

Christian Bernet

Les parkings, cette année, sont plus précoces que les radis. L'un d'eux vient de surgir au bord de la route de Meyrin, à deux pas du CERN (Centre européen pour la recherche nucléaire). On ne peut pas le rater. Il s'étale sur plus d'un hectare, un beau tapis de bitume noir entouré de profonds ravins.

Le site se trouvait en zone agricole, il l'est toujours, il est même inscrit comme surface d'assolement, une réserve alimentaire en cas de guerre! Mais voilà, le Canton a fait preuve de souplesse avec la loi, et de largesse pour son principal bénéficiaire: le CERN. Ce dernier occupera 300 des quelque 400 places, ainsi que quinze cases pour autocars. Le reste sera un P+R, payant.

Du «provisoire»

Ce parking se trouve en noble compagnie. Il côtoie le fameux Globe de la science, symbole hévétique du développement durable durant l'Expo nationale de 2002. A deux pas, le Canton a apporté le tram à grands frais, grand «vecteur de transfert modal». Et il est prévu de réaliser sur ce tronçon de route la place des Particules, projet «emblématique» du projet d'agglomération qui, comme on le sait, porte haut les valeurs de la durabilité.

Le dossier de l'autorisation de construire raconte ceci. La Commune de Meyrin, déçue mais diplomatique, a suggéré au CERN de



Le CERN s'est vu octroyer un nouveau parking d'environ 400 places en pleine zone agricole, grâce à une dérogation. MAURANE DI MATTEO

mettre en place «un plan de mobilité». Agri-Genève a maugréé mais sans organiser la révolte. Le Service de géologie a demandé une étude sur le sort des terres arables, la réclamant «au plus tard un mois avant le début du chantier». La Direction de l'agriculture a émis un préavis défavorable. Or, les Services de l'aménagement n'y ont rien trouvé à redire et l'ingénieur-conseil a écrit dans la requête: «Il n'y a pas d'impact notable sur la nature, la parcelle concernée est dévolue à 100% à l'agri-

culture; de plus, aucune végétation n'existe.»

Le 12 avril 2013, fort de ces avis, le Conseil d'Etat a écrit au CERN pour lui accorder son feu vert. Avec toutefois un bémol: en raison du statut agricole du lieu, «seule une autorisation provisoire pourra être délivrée pour une période non renouvelable de cinq ans au maximum». La Confédération est propriétaire des lieux, sans que nous n'ayons trouvé trace de ce fait dans le dossier. L'Office fédéral des bâtiments à

Berne nous a déclaré, vendredi, n'être au courant de rien.

4300 places au CERN

Pourquoi ce parking pour le CERN? «Il vient compenser les places que nous allons perdre pour la réalisation de la place des Particules, explique Arnaud Marsollier au service communication. Il servira aux employés ainsi qu'aux nombreux visiteurs que nous recevons.» Le parking actuel compte 200 places. Vendredi, 80% de ses voitures étaient

immatriculées dans l'Ain ou la Haute-Savoie.

Ce déploiement hors du périmètre du CERN surprend. L'organisation occupe 80 hectares, la moitié en Suisse, l'autre en France. Son développement s'est réalisé de manière chaotique, au fil des besoins en laboratoires. Largement sous-densifié, l'urbanisme du périmètre a été particulièrement mal maîtrisé. Les parkings en plein air y sont énormes et le stationnement sauvage endémique.

Selon le rapport Campus 2030 commandé par le CERN, le périmètre dispose de 4300 places. Mais ses «besoins réels» sont estimés à 3400 places! «Nous essayons de développer le car-sharing et la mobilité douce, relève Arnaud Marsollier. C'est désormais une vraie préoccupation.» Il assure que près de 8000 person-

«Il est inacceptable que l'on retire des terres pour construire des parkings alors que l'on développe les transports publics»

François Lefort Député Vert

nes viennent travailler chaque jour sur le site, et que les parkings sont «saturés en permanence».

Le prix de cet ouvrage n'est pas connu mais il a été financé par le CERN, nous confirme son bureau de presse.

Chiffres faux

Le député Vert François Lefort s'est inquiété de ce parking, s'enquérant notamment de sa surface. «6171 m²», a prétendu le Conseil d'Etat dans une réponse officielle. Ce chiffre est à l'évidence faux. Selon nos calculs effectués sur le site de l'Etat SITG, l'emprise est du double, soit 11 000 m². «Il est inacceptable que l'on retire des terres pour construire des parkings alors que l'on développe les transports publics», s'insurge le député. Mais bon, tout cela n'est que provisoire. Rendez-vous est pris en 2019 pour ramasser les radis.

Les élus veulent des abris d'urgence à l'année

La Commission sociale de la Ville de Genève a accepté une motion demandant l'ouverture de structures d'accueil été comme hiver

L'abri PC des Vollandes a fermé ses portes le 1er avril. Celui de Richemond ne restera ouvert que quelques semaines de plus. Et après? Des élus municipaux s'inquiètent du manque de places d'hébergement d'urgence ouvertes à l'année en ville de Genève. Une motion demandant l'ouverture d'abris été comme hiver vient d'être acceptée par la Commission sociale du Municipal. Sept équipes de gauche l'ont plébiscitée (Ensemble à Gauche, Verts, socialistes),

l'UDC et le MCG l'ont refusée, alors que le PLR et le PDC se sont abstenus.

Le texte, qui devra encore être accepté en plénière, demande à la magistrate Verte en charge du Social, Esther Alder, d'ouvrir un lieu d'accueil nocturne à l'année «sans discrimination ni distinction d'origine ni quotas discriminatoires». La structure devrait également être dotée d'un «accueil social minimal», afin d'orienter et d'accompagner les personnes. Pour les élus, les places proposées par Carrefour-Rue ou par l'Armée du salut, saturées, ne suffisent plus face à une population croissante obligée de passer la nuit dans des abris de fortune, dans les parcs ou sous les ponts. Une situation «in-

digne d'une ville qui se targue du label de capitale des droits de l'homme», selon les auteurs de la motion.

Les élus, tout comme les responsables des structures d'accueil existantes, estiment que l'été est une période tout aussi problématique que l'hiver pour les sans-abris. «Les risques de déshydratation sont massifs. En règle générale, les décès sont même plus fréquents durant la période estivale», en raison de la consommation d'alcool, de la chaleur, du port de «vêtements inadaptés à la saison» ou d'une extrême fatigue.

Esther Alder, qui reconnaît également l'urgence d'ouvrir de nouveaux lieux d'hébergement, a rencontré lundi dernier le conseil-

ler d'Etat en charge du Social, le MCG Mauro Poggia. «Nous avons évoqué ensemble des pistes pragmatiques qui vont dans le sens des recommandations des Assises de la précarité, explique la magistrate sur son blog. Le Canton a manifesté son ouverture envers les préoccupations de la Ville. Il se dit intéressé par la création d'un Observatoire du social et de la santé.»

Rappelons que cette année, les deux abris PC ont accueilli moins de personnes différentes que l'an passé, soit 17 499 contre 21 596. L'abri de Richemond, qui accueille 25 personnes en grande précarité dont dix souffrent de difficultés de santé, fermera ses portes le 22 avril. **Chloé Dethurens**

PUBLICITÉ

Geneux Dancet
TOITURES - ETANCHEITE

depuis 1854

Tél. 022 989 11 12
Fax 022 989 11 60

www.geneuxdancet.ch